

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

mercredi 25 mars 2020

Coronavirus:

Le Département du Doubs continue de déployer le prêt de tablettes aux collégiens non équipés d'outil informatique, via les établissements scolaires

Ces outils permettent aux collégiens non équipés d'outil informatique de poursuivre dans les meilleures conditions possibles actuellement leur parcours scolaire

Afin de lutter contre la propagation du coronavirus, le gouvernement a dû prendre la décision de fermer les établissements scolaires. Les collégiens ont rejoint leur domicile et suivent l'enseignement à distance.

Simultanément, pour permettre aux élèves qui ne disposent pas d'équipement informatique de suivre les cours depuis chez eux, le Département du Doubs a favorisé le prêt formalisé de tablettes de type lpad, via l'établissement de rattachement du collégien.

Ces tablettes, acquises par la collectivité départementale dans le cadre du Plan numérique pour l'éducation, et attribuées par le Département aux collèges depuis plusieurs années, ont été configurées et reprogrammées par les services du Département pour un usage scolaire possible via la connexion wifi du domicile du collégien.

Ces tablettes permettent d'accéder à l'Espace numérique de travail (ENT), c'est-à-dire à un espace collaboratif entre les acteurs de la communauté éducative à destination des élèves, à l'outil de vie scolaire ainsi qu'à toute ressource pédagogique en ligne ou stockée dans les serveurs du collège.

Les équipes des collèges du Doubs continuent de recenser le besoin des familles et procèdent aux prêts en lien avec les services du Département.

Aujourd'hui près de 770 tablettes ont été prêtées.



HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/CDDOUBS



HTTPS://TWITTER.COM/DOUBSCD25



HTTPS://WWW.INSTAGRAM.COM/DOUBSCD25/



HTTPS://WWW.YOUTUBE.COM/CHANNEL/UCZTU4L PMD-DQO8BH WKZZG

CONTACT PRESSE

Hélène WOKOWSKI-PIERRE 03 81 25 80 84 06 14 37 17 26

Helene.wokowski-pierre@doubs.fr







